

Objet : Composition de la nouvelle commission d'appel d'offres et commission de concession et de délégation de service public

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 novembre à 10 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 5 novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au Conseil Départemental, 1, Boulevard de la Marquette, 31090 Toulouse, sous la présidence de Madame Maryse Vezat-Baronia, Présidente.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Maryse Vezat-Baronia	☒	☐	☐	
	Victor Denouvion	☐	☐	☒	
	Sandrine Floureusses	☐	☐	☒	Pascal Boureau
	Emile Etoile	☐	☒	☐	
	Sabine Geil-Gomez	☐	☒	☐	
	Jean-Michel Fabre	☐	☐	☒	Maryse Vezat-Baronia
	Karine Barriere	☐	☐	☐	Maryse Vezat-Baronia
	Aude Lumeau-Preceptis	☐	☐	☒	Julien Klotz
Communauté de Communes Val d'Aïgo	Jean-Marc Dumoulin	☐	☐	☒	
	Ghislaine Charles	☒	☐	☐	
Collectivité	Membres suppléants	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Didier Laffont	☐	☐	☐	
	Véronique Volto	☐	☐	☐	
	Julien Klotz	☒	☐	☐	
	Roselyne Artigues	☐	☐	☐	
	Gilbert Hebrard	☐	☐	☐	
	Anaïs Saint-Aubain	☐	☐	☐	
	Pascal Boureau	☒	☐	☐	
	Caroline Honvault	☐	☐	☐	
Communauté de Communes Val d'Aïgo	Daniel Regis	☒	☐	☐	
	Michel Santoul	☐	☐	☐	
	TOTAL	5			4

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Assistait également à la séance sans voix consultative, ni délibérative :

Pour la Communauté de Communes Val Aïgo : Michel Santoul

Rapport

Madame la Présidente expose

Suite à la démission de Monsieur Didier Cujives de ses mandats et de fait du comité syndical du syndicat mixte pour la remise en navigabilité du Tarn, un poste est devenu vacant au sein de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission de concession et de délégation de service public (CCDSP), il convient de pourvoir ce poste en puisant dans la liste des délégués suppléants. Le 1^{er} suppléant devient membre titulaire. (Jean-Michel FABRE)

Ainsi, la nouvelle composition de la CAO est la suivante :

Membre de droit : Mme Maryse VEZAT-BARONIA

Membres titulaires :

Pascal BOUREAU
Victor DENOUVION
Jean-Marc DUMOULIN
Sabine GEIL-GOMEZ
Jean-Michel FABRE

Membres suppléants :

Karine BARRIERE
Didier LAFFONT

La nouvelle composition de la CCDSP est la suivante :

Membre de droit : Mme Maryse VEZAT-BARONIA

Membres titulaires :

Pascal BOUREAU
Victor DENOUVION
Jean-Marc DUMOULIN
Sabine GEIL-GOMEZ
Jean-Michel FABRE

Membres suppléants :

Karine BARRIERE
Didier LAFFONT

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Décide

- D'approuver la nouvelle composition de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission de concession et de délégation de service public (CCDSP), décrites ci-dessus.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	5	9	9	0	0

L'article 10.5 des Statuts prévoit que les procurations sont prises en compte pour le calcul du quorum.

Fait et délibéré le 13 novembre 2024

A Toulouse

Madame La présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : www.telerecours.fr